

PROCÈS-VERBAL

6^e réunion

Le mercredi 9 mars 2016

Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence de la vice-rectrice aux études, la P^{re} Lucie Laflamme, M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, agissant à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
Pr Denis Bédard	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Guillaume Bélanger	Professeur, Faculté des sciences
M. Carl Blanchette	Chargé de cours, Faculté d'administration
Pr Yves Bouchard	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Frédéric Brochu	Secrétaire général adjoint
Pr Alain Delisle	Vice-doyen, Faculté des sciences de l'activité physique
P ^{re} Julie Desjardins	Vice-doyenne à la formation, Faculté d'éducation
Pr Jean Goulet	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des sciences
P ^{re} Ghislaine Houde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P ^{re} Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
M. Mario Lambert	Chargé de cours, Faculté des sciences
Pr Roch Lefebvre	Vice-doyen à la formation, Faculté de génie
P ^{re} Anick Lessard	Vice-doyenne à l'enseignement et au développement, Faculté des lettres et sciences humaines
P ^{re} Anne Mathieu	Vice-doyenne à l'enseignement et aux affaires étudiantes, Faculté d'administration
Pr Pierre-François Mercure	Professeur, Faculté de droit
M. Alexandre Parent	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation
P ^{re} Marie-Pierre Robert	Vice-doyenne à l'enseignement, Faculté de droit
P ^{re} Valérie Vierstraete	Professeure, Faculté d'administration

Les membres suivants sont excusés :

M ^{me} Sarah Blanchette Lamarche	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Alexis Lamarre	Étudiant au 1 ^{er} cycle, Faculté d'éducation

Les personnes suivantes sont invitées :

Pr André Beauchesne	Vice-recteur adjoint aux études
M ^{me} Kim Lagueux Dugal	Registraire, Bureau de la registraire
P ^{re} Denyse Rémillard	Directrice, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable
M ^{me} Catherine Vallières	Conseillère pédagogique à l'évaluation, Service de soutien à la formation

P^{re} Diane Clavet, vice-doyenne au développement pédagogique et professionnel de la Faculté de médecine et des sciences de la santé arrive au cours des échanges relatifs au point 4. *Communication de la vice-rectrice aux études* (CE-2016-03-09-04).

CE-2016-03-09-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir :

- retiré le point 5.2.1 *Baccalauréat en génie biotechnologique – baccalauréat en génie chimique – baccalauréat en génie civil – baccalauréat en génie électrique – baccalauréat en génie informatique – baccalauréat en génie mécanique – modification de programmes – approbation;*
- ajouté le point 9.3 *Journées des sciences humaines du 29 au 31 mars 2016 – 1^{re} édition – information.*

CE-2016-03-09-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2016

Un membre du conseil des études signale la modification suivante à apporter au procès-verbal déposé :

- à la liste des membres présents, retirer les mots « à forfait » au titre de chargé de cours de M. Carl Blanchette.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2016 tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant la modification suggérée.

CE-2016-03-09-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2016

Résolution CE-2016-01-27-10 – La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil que, faisant suite à l'amendement apporté à la recommandation de modification du programme de maîtrise en droit notarial, un paragraphe a été ajouté à la section « Critères de sélection » de la fiche signalétique de ce programme afin de préciser dans quels cas une entrevue serait jugée nécessaire.

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

CE-2016-03-09-04

Communication de la vice-rectrice aux études

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- certains dossiers traités au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) qui retiennent l'attention des membres du comité des vice-recteurs aux affaires académiques, notamment :
 - l'état de situation sur le projet de l'Ordre des ingénieurs du Québec visant à modifier la Loi sur les ingénieurs;
 - un sondage effectué auprès des universités québécoises portant sur les règles d'immigration des stagiaires internationaux;
 - le développement d'un référentiel de compétences pour les formations au premier cycle en s'inspirant du modèle développé par l'Association des doyens des études supérieures au Québec (ADÉSAQ);
 - le développement de la formation à distance;
 - la situation des étudiantes et étudiants en psychologie;
 - l'Alliance Sport-Études dont la mission est de soutenir, d'encadrer et de contribuer à la réussite et à la persévérance scolaires et sportives des athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études postsecondaires.

- le mois de la pédagogie universitaire, qui se tient annuellement en avril à l'Université, et dont la programmation regroupe une série d'activités présentant des pratiques novatrices en pédagogie universitaire et soulignant des réalisations du personnel enseignant;
- la soirée de remise des prix de la Reconnaissance de la qualité de l'enseignement qui a eu lieu le 25 février 2016 et dont les récipiendaires sont :
 - Prix grande distinction :
 1. Volet individuel : Pr Claude Spino, Faculté des sciences;
 2. Volet équipe : Équipe responsable de la réforme du baccalauréat en service social, Faculté des lettres et sciences humaines : P^{re} Suzanne Garon, Pr Roch Hurtubise, P^{re} Esther Montambault, P^{re} Nathalie Delli-Colli, P^{re} Annie Lambert, M^{me} Julie Lafleur, M^{me} Mylène Ouellet et M. Pierre Laganière.
 - Prix facultaires :
 - M. Daniel Poisson, chargé de cours, Faculté d'administration;
 - M. Réjean De Ladurantaye, chargé de cours, Centre universitaire de formation en environnement et développement durable;
 - M. Thomas Kerr, chargé de cours, Centre universitaire d'enrichissement de la formation à la recherche;
 - P^{re} Denise Pratte, Faculté de droit;
 - M^{me} Lyne Cliche, chargée de cours, Faculté des sciences de l'activité physique;
 - Pr Nadi Braidy, Faculté de génie;
 - Équipe de développement et de dispensation des microprogrammes en pédagogie des sciences de la santé, Faculté de médecine et des sciences de la santé : Pr Richard Boulé, P^{re} Diane Clavet, Pr Daniel J. Côté, P^{re} Marianne Xhignesse, M^{me} Sylvie Houde, M^{me} Véronique Lisée, P^{re} Annick Bourget, M. Gilles Girard, P^{re} Ann Graillon, M. André Larochelle, M^{me} Nathalie Lefebvre et M^{me} Isabelle Moreau.

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programmes

CE-2016-03-09-05

Perfectionnement en recherche – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

Pr Pierre Labossière, vice-doyen à la recherche de la Faculté de génie, est invité pour la présentation de ce point.

Une version modifiée du dossier financier de l'ensemble des programmes de perfectionnement en recherche (DI-3) est déposée séance tenante.

La vice-rectrice aux études précise que cette offre de formation vise des étudiantes et étudiants détenant un doctorat, incluant les stagiaires postdoctoraux boursiers, afin de leur permettre de renforcer les compétences professionnelles nécessaires à leur insertion professionnelle dans plusieurs domaines, y compris dans des milieux non universitaires.

Le contexte actuel crée également le besoin de clarifier le statut des stagiaires postdoctoraux à l'Université de Sherbrooke en apportant une distinction entre les stagiaires salariés et les stagiaires boursiers, ces derniers étant dès lors considérés comme étant en formation. Dans ce deuxième cas, il est nécessaire de démontrer qu'il existe une relation de type « mentor-étudiant » entre la stagiaire ou

le stagiaire et sa directrice ou son directeur de recherche ainsi que de créer des programmes de formation afin de formaliser ce statut.

C'est donc en réponse à cette situation que le Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche (CUEFR), de concert avec les facultés concernées, souhaite déployer une offre de formation destinée aux détenteurs de diplômes de doctorat.

Les membres du conseil des études ont pris connaissance des commentaires émis par les membres du conseil de la recherche le 24 février 2016. À l'issue des discussions, les membres conviennent d'ajouter aux activités pédagogiques à option figurant à la fiche signalétique de chacun des programmes de diplômes de perfectionnement en recherche la possibilité de choisir des cours de langue anglaise ou française spécialisés et répondant aux besoins spécifiques des étudiantes et étudiants inscrits à ces programmes, et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit.

En tenant compte d'inclure la modification suggérée, sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du programme de diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu universitaire du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du programme de diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en milieu industriel du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du programme de diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique en organisation publique ou parapublique du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du programme de diplôme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du microprogramme de 3^e cycle de perfectionnement en recherche – carrière scientifique dans un organisme non gouvernemental du Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- autoriser la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'été 2016.

CE-2016-03-09-06

Maîtrise en ostéopathie – autorisation d'aller en expertise externe – recommandation au conseil universitaire

Pr Michel Tousignant, vice-doyen à la réadaptation de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, est invité pour la présentation de ce point.

Le vice-doyen à la réadaptation fait état aux membres du conseil de la situation en regard des soins de santé en ostéopathie et dont la demande est en croissance. La formation actuelle dans ce domaine

s'offrant dans plusieurs écoles privées au Québec, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a formulé, en 2010, des critères qui traduisent une volonté de baliser davantage ce champ de pratique afin d'assurer la protection du public, critères que l'Office des professions du Québec (OPQ) a endossés. L'OPQ travaille depuis quelques années à la création d'un ordre des ostéopathes qui exigera que l'accès à la pratique de l'ostéopathie passe par l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau maîtrise, et ce, afin de s'assurer que la qualité de la formation des ostéopathes praticiens soit basée sur un programme avalisé par des critères de formation bien établis et reconnus.

C'est dans ce contexte que la Faculté de médecine et des sciences de la santé souhaite offrir le premier programme universitaire en ostéopathie au Québec. Cette formation s'adresse aux titulaires d'un diplôme universitaire en santé (ergothérapie, physiothérapie, médecine, infirmière praticienne et chiropractie) ainsi qu'aux titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières ayant suivi une propédeutique comprenant des activités pédagogiques d'appoint.

À l'issue des discussions, certains membres ont soulevé un questionnement sur :

- o la possibilité pour les étudiantes et étudiants détenant un diplôme en kinésiologie de pouvoir s'inscrire au programme de maîtrise en ostéopathie;
- o la possibilité pour les étudiantes et étudiants internationaux détenant les préalables requis mais acquis ailleurs qu'au Québec de pouvoir s'inscrire au programme de maîtrise en ostéopathie.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire d'autoriser la présentation du projet de programme de maîtrise en ostéopathie de la Faculté de médecine et des sciences de la santé à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) tel qu'il est présenté en annexe, étant entendu que le dossier de présentation sera bonifié au besoin sur certains aspects avant qu'il ne soit transmis aux organismes externes.

(Document en annexe)

Politiques et règlements concernant les études, les grades universitaires et les programmes

CE-2016-03-09-07

Règlement des études (Règlement 2575-009) – règlement d'exception du programme de baccalauréat en sciences infirmières – ajout de l'article 4.4.6.6. relatif à la promotion et à l'exclusion – modification – approbation – recommandation au conseil universitaire

La vice-doyenne au développement pédagogique et professionnel de la Faculté de médecine et des sciences de la santé informe les membres du conseil qu'en raison de la volonté de l'École des sciences infirmières de se doter d'un comité de promotion, un article doit être ajouté au règlement d'exception du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) pour préciser les dispositions particulières liées à la promotion et à l'exclusion d'étudiantes ou d'étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences infirmières.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études recommande au conseil universitaire d'approuver la modification du *Règlement des études* (Règlement 2575-009) par l'ajout de l'article 4.4.6.6. relatif à la promotion et à l'exclusion au règlement d'exception du programme de baccalauréat en sciences infirmières de la Faculté de médecine et des sciences de la santé telle qu'elle apparaît en annexe.

AVIS

CE-2016-03-09-08

Développement de l'enseignement – thématiques – activités de discussions – consultation

Faisant suite à l'avis favorable formulé par les membres du conseil des études le 2 décembre 2015 (CE-2015-12-02-05) à l'égard du plan d'action proposé découlant de la révision des articles 42 à 69 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*, la vice-rectrice aux études invite les membres, conformément aux actions n° 7 et n° 9 du plan d'action, à formuler des suggestions de thématiques pour des discussions concernant le développement de l'enseignement au cours de l'année universitaire 2016-2017 et à identifier la formule la plus appropriée pour aborder ces thématiques.

Différentes thématiques sont proposées par les membres du conseil, soit :

- la situation des étudiantes et étudiants à besoins spéciaux (ou des clientèles émergentes);
- l'interdisciplinarité;
- les initiatives provenant des centres, services, facultés ou autres universités;
- l'utilisation de la vidéo dans une démarche réflexive d'apprentissage;
- la révision de la formule du mois de la pédagogie universitaire;
- les pratiques d'évaluation des apprentissages;
- l'intégration de l'internationalisation dans les programmes;
- les préoccupations des étudiantes et étudiants;
- l'approche-parcours : présentation de quelques exemples de mise en œuvre de programmes.

Les membres du conseil conviennent que ces thématiques pourraient être discutées au cours des réunions prévues au calendrier des réunions 2016-2017 du conseil des études dans la perspective que certaines pourraient donner lieu à des recommandations au conseil universitaire.

Ce point sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour de la réunion du conseil des études du 20 avril 2016 afin de recueillir d'autres propositions de thématiques ou de formules d'activités sur ces thématiques.

(Document en annexe)

RAPPORTS ET INFORMATION

CE-2016-03-09-09

Conseil de la recherche – procès-verbaux des réunions du 8 décembre 2015 et du 20 janvier 2016

Les membres du conseil des études ont reçu les procès-verbaux des réunions du conseil de la recherche du 8 décembre 2015 et du 20 janvier 2016.

(Documents en annexe)

CE-2016-03-09-10

Programmes et cheminements dont les admissions sont suspendues – état de la situation

La vice-rectrice aux études transmet aux membres du conseil l'information relative aux programmes et aux cheminements dont les admissions sont suspendues.

À ce titre, la vice-rectrice mentionne qu'une liste des programmes devant être fermés devrait être présentée par chacune des facultés, et ce, pour les différents programmes dont les admissions ont été suspendues depuis un certain temps.

(Document en annexe)

CE-2016-03-09-11

Journées des sciences humaines du 29 au 31 mars 2016 – 1^{re} édition – information

La vice-doyenne à l'enseignement et au développement de la Faculté des lettres et sciences humaines fait part des différentes activités qui se dérouleront du 29 au 31 mars 2016 sur le Campus principal et sur le Campus de la santé, et ce, dans le cadre de la première édition des Journées des sciences humaines présentée par la Faculté des lettres et sciences humaines.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CE-2016-03-09-12

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2015-2016, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 20 avril 2016 à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

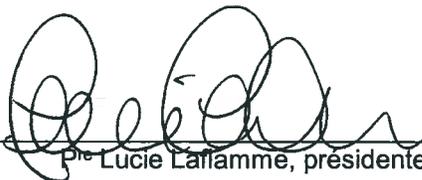
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-2016-03-09-13

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 20 avril 2016.



Pr^o Lucie Larfamme, présidente



Frédéric Brochu, secrétaire